

cles

La Lettre du Conseil Municipal de Rochechouart - Avril 2007 - N° 13

3000

Le 13^e numéro de CLES vous présente en plus de l'activité municipale ordinaire les grandes lignes du BUDGET, et notre volonté d'engager en cette année 2007 la construction des lotissements des zones MISTRAL et BAUMOISSOU. Ce budget 2007, le dernier de la mandature, exprime notre volonté de poursuivre le développement de la commune, tout en restant prudent quant à l'évolution de sa situation financière. Dans toutes les collectivités, le contexte fiscal et financier ne prête pas à l'optimisme, il nous faut donc effectuer des choix. Parmi tous les projets présentés au Conseil Municipal, celui sur l'habitat a été retenu en priorité. Il constitue un investissement d'environ 750 000 € mais à court terme, il produira des recettes : vente de terrains, taxes d'habitation...

Ce n'est pas le cas du projet de la Gare qui a été différé et, au contraire, occasionnera de nouvelles charges de fonctionnement. Dans le domaine économique, alternent bonnes et mauvaises nouvelles. Nous observons avec satisfaction le développement de SCA PACKAGING NICOLLET, l'avancée des négociations pour la création de la zone commerciale sur l'ancien Site PHILIPPON, la révision du PLU pour l'extension de la zone artisanale des Plats. Par contre, nous déplorons le départ annoncé de l'entreprise ECE pour Limoges. Depuis décembre dernier, le doute planait sur son maintien à Rochechouart, malgré les propositions faites à la Direction par la Commune et la Communauté de Communes. Cette décision, apparemment irrévocable, constitue un lourd préjudice pour les employés et pour notre territoire en général. Nous avons déjà engagé des démarches auprès des pouvoirs publics pour connaître le devenir de ce site.

Dans quelques jours, vous serez environ 3 000 inscrits sur la liste électorale de la commune, pouvant participer à l'élection du (de la) Président(e) de la République et je ne doute pas que cette participation sera forte. Vous avez sans doute constaté que la TRIBUNE DES ELUS ne figure pas dans ce numéro de CLES car nous avons pensé, qu'en cette période sensible, toute utilisation partisane de la presse municipale serait malvenue.

Le Maire

LES BUDGETS 2007

Le cap du développement bien tenu

Dans un contexte fiscal et économique difficile pour toutes les collectivités locales, la municipalité de Rochechouart s'attache à bien tenir un cap dynamique, celui du développement. C'est le fruit d'une volonté politique. Il s'agit, en effet, d'un enjeu majeur pour l'ensemble des citoyens de notre commune. Après les lourds et nécessaires investissements de 2005, les budgets 2006 ont permis de poursuivre ce cap à un rythme qui ne surendette pas la ville. Il en sera de même pour 2007. Sur 100 € de dépenses, nous consacrerons 7€ en remboursement de la « dette ».

Du fait de programmations pluriannuelles, le service de l'eau (réfection du réseau sur la RD 54), l'assainissement (rue de Monaco et rue du Château d'eau) et la voirie (1^{re} tranche sur le secteur Mistral) sont en cours d'achèvement. Ces travaux, engagés en 2006, représentent environ 550 000 € sur 2007, soit la moitié d'un budget d'investissement. Outre ces opérations, 2007 verra s'effectuer notamment la 2^e tranche de la voie structurante du secteur Mistral qui va accueillir les lotissements : 177 000 € sur le budget de la ville, 171 000 € sur le budget d'assainissement, 60 000 € sur le budget de l'eau et 346 000 € de travaux du lotissement (sur le budget annexe).

A cela s'ajoutent les travaux d'entretien du patrimoine pour 300 000 € (voirie, réseaux, bâtiments, éclairage public). En fonctionnement, et malgré ce contexte, la municipalité a décidé de maintenir les subventions aux

associations (92 000 €), ainsi que la subvention d'équilibre au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) pour 84 000 €.

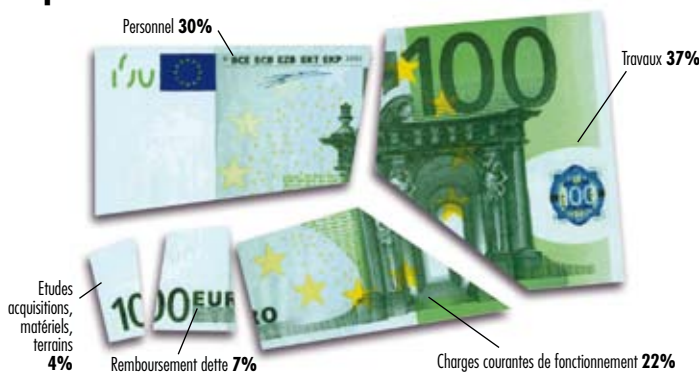
La maîtrise des finances nous a certes conduit à hiérarchiser les actions restant à réaliser. C'est pourquoi deux opérations ont été différées en raison de l'absence de financement de l'Etat :

- le pôle socio-culturel de la gare (deux ans de travaux répartis sur 3 exercices budgétaires). Le financement de l'Etat attendu (dotation globale d'équipement) à hauteur de 35 % de l'opération n'a pas été octroyé ;

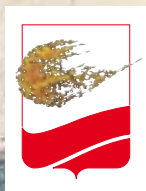
- la sécurisation des abords du groupe scolaire Hubert Reeves rue Pasteur : le financement sollicité au titre des amendes de police n'a pas été obtenu. Sinon, il aurait fallu accroître la pression fiscale...

Parlons en effet des recettes. Elles comprennent la fiscalité avec ses 4 taxes : la taxe professionnelle pour 50% (et qui est en baisse), la taxe d'habitation, les taxes sur le foncier bâti et non bâti. Pour 2007, il a été décidé d'en augmenter le taux de 2%. Outre ces 4 taxes, les autres recettes sont composées de la dotation globale de fonctionnement de l'Etat (en stagnation ou en baisse) et le produit des services (hausse à hauteur de l'inflation). La municipalité s'est donc attachée à bien gérer malgré la diminution de recettes. Le désengagement de l'Etat devient vraiment asphyxiant. Il est urgent qu'une grande réforme fiscale soit mise en place pour permettre enfin aux collectivités locales de jouer pleinement leur rôle au service de la population.

Eau, Assainissement, Lotissements : dépenses de fonctionnement et d'investissement sur 100 €



► À LIRE EN PAGES INTÉRIEURES : LES LOTISSEMENTS SUR LA ZONE MISTRAL



COMMUNICATION, INTERCOMMUNALITÉ & ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1 En mai, jette ce qu'il te plaît ?

■ Sentier d'interprétation de la Météorite

L'étude, pilotée par le PNR, pour la mise en place d'un sentier d'interprétation sur le thème de la météorite est en voie d'achèvement. Ce sentier pourrait être proposé aux visiteurs en 2008.

■ **Le budget principal 2007** s'équilibre à hauteur de 884 300 € en fonctionnement et à 1 017 000 € en investissement.

■ 180 000 € pour l'entretien des routes communales – subvention de 24 000 € du département

■ 50 000 € pour l'étude de programmation de l'espace météorite

■ 15 000 € pour l'aménagement d'un sentier botanique à Vayres

■ 70 000 € à l'Office de Tourisme 24 000 € à l'Association Pierre de Lune (15 000 € pour le fonctionnement et 9 000 € pour son réaménagement)

■ Le budget annexe des ordures ménagères

s'équilibre à hauteur de 532 000 € en fonctionnement et à 200 060 €

en investissement. Les excellents résultats du tri sélectif, la baisse importante du tonnage de la collecte journalière des ordures ménagères et la très

bonne fréquentation de la déchetterie permettent de baisser la redevance annuelle de 5 % pour 2007. Avec le reste de l'excédent financier, il est envisagé d'acheter une nouvelle benne pour la fin de l'année.

A partir du mois de mai les D3E. (téléviseurs, ordinateurs...) seront acceptés à la déchetterie.

MÉNAGES		
	1 collecte	2 collectes
1 personne	104 €	124 €
Foyer	165 €	199 €
Résidence secondaire	104 €	124 €
UTILISATEURS SPÉCIFIQUES		
	1 collecte	2 collectes
3^e catégorie	104 €	124 €
Bureaux - Assurances - Médical Prestataires de services sans stock Ateliers de couture - Salons de coiffure		
2^e catégorie	165 €	199 €
Artisans - Commerçants - Garagistes Bâtiments - Bar - Pharmaciens - Vétérinaires Petites alimentations		
1^{re} catégorie	262 €	317 €
Alimentation - Bouchers Charcutiers - Restaurants		
Gros utilisateurs coeff. 1	870 €	
Gros utilisateurs coeff. 1	1740 €	
Gros utilisateurs coeff. 1	2611 €	
Gros utilisateurs coeff. 1	3481 €	
Communes	1 € par commune	

FINANCES & AFFAIRES ÉCONOMIQUES

2 Budget 2007 : 9 992 546 €

FINANCES

■ COMPTES 2006 :

A l'examen des comptes administratifs, on remarquera :

■ un fort excédent de clôture de la section de fonctionnement du budget principal (+ 400 000 € par rapport à celui de 2005) essentiellement dû au remboursement par la Communauté de Communes des terrains de la zone des Plats (transfert de la compétence « activités économiques ») et de la propriété Chabernaud (ancienne trésorerie, dans la perspective du futur espace muséographique) acquis par la commune en 2005.

■ un budget de l'assainissement équilibré grâce à une subvention de 152 450 € prise sur le budget de la ville (et ce pour la cinquième mais dernière année)

■ un très léger excédent sur le budget de l'eau

■ de très fortes opérations d'ordre

■ BUDGET 2007 :

BUDGETS	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
VILLE	4 744 000 €	1 780 000 €
EAU	520 500 €	428 000 €
ASSAINISSEMENT	376 000 €	702 500 €
CCAS	93 700 €	7 000 €
LOTISSEMENT	562 282 €	778 564 €
TOTAUX	6 296 482 €	3 696 064 €

Budget qui s'équilibre donc à hauteur de 9 992 546 €.

■ FISCALITÉ :

La dernière loi de finances comporte des modifications importantes notamment en ce qui concerne l'évaluation de la Taxe Professionnelle. Ces dispositions ajoutées aux pertes liées au départ de certaines entreprises (SETRAD, LEGRAND, LIMOUSIN TERRE CUITE, LIMOCAR...) vont engendrer une baisse sensible des produits fiscaux. Bien que maîtrisées, les charges imposent une légère augmentation (2 %) des taux d'imposition ; cette proposition a été votée à l'unanimité lors du vote du budget en Conseil Municipal le 22 mars dernier.

	Rappel 2006	Vote 2007	moyenne départementale	moyenne nationale
TH	11,46	11,68	14,84	14,45
TFB	14,53	14,82	17,84	18,53
TFNB	58,60	59,77	63,23	47,20
TP	13,47	13,73	16,06	15,70

VIE DES ENTREPRISES

■ ECE :

L'entreprise a manifesté le besoin de nouveaux locaux pour développer son activité « VENTILATION ». La Commune, informée en décembre, a rencontré les dirigeants et fait des propositions concrètes (écrites) pour répondre aux attentes de l'entreprise.

Aucune suite n'a été donnée en retour à ce courrier.

La décision de transférer l'activité concernée à Limoges dans les anciens locaux RVI a été communiquée officiellement début mars. Le Conseil Municipal a réagi et voté, à l'unanimité, une motion pour montrer son désaccord, son soutien au personnel et son vœu de voir les Pouvoirs Publics s'impliquer dans une démarche de réindustrialisation.

■ SOINS A DOMICILE (cabinet d'infirmiers)

■ M. Jean-Reynald CREMIEUX

■ Mme Valérie BARDOZ

■ 30, rue du docteur Charles Poitevin (tél. : 05 55 50 45 12)

■ AXA ASSURANCE :

■ M. Frédéric JOLLIVET

■ Agent Général AXA

■ 2 ter, Place de la bascule (tél. : 05 55 71 25 59)

■ MUTUELLE de POITIERS : (changement d'agent)

■ M. Christophe URBANICK

■ 10, place de l'Eglise

(tél. : 05 55 03 60 63)

■ AQUA NEWS (piscines)

■ M. Dominique JANNIÈRE

■ Vente, installation, maintenance, gros œuvre ...

■ Avenue du Général de Gaulle (tél. : 05 55 02 07 31)

■ METEORE MOTO (changement de propriétaire)

■ M. Régis LOIZEAU succède à M. Jean Claude FAURE

■ 50, avenue Jean Jaurès

(tél. : 05 55 03 77 66)

ACTION SOCIALE & SOLIDARITÉ

3 Un grand merci à « n'Excluons plus »

■ **Hébergement d'urgence.** Depuis son origine, le Local « S.D.F » a été créé et géré par l'association n'Excluons Plus. Le local est connu et reconnu par tous, usagers et professionnels. Il faut remercier cette association, qui avec l'aide du Centre Communal d'Action Sociale, en a fait un véritable service rendu aux plus démunis. Depuis la dissolution de l'association, au début de l'année, le fonctionnement incombe au C.C.A.S. Chaque année, c'est un nombre grandissant de personnes en difficultés, une soixantaine en 2006, qui sollicitent un toit et un repas pour une nuit au moins. Devant la nécessité d'un tel service, des travaux : peinture, revêtement de sol, renouvellement du mobilier et de la literie, se sont avérés nécessaires, pour un montant de 7 000 euros environ. Le local est situé rue Prévost Lathière. Il est ouvert tous les jours de la semaine aux heures d'ouverture de la mairie (9h- 17h30) et le week-end, l'élu de permanence en assure le fonctionnement. L'ouverture de la porte se fait à l'aide d'un digicode. Un bon alimentaire de 10 euros est délivré, à valoir chez les commerçants locaux.

Pour tous renseignements complémentaires, contacter le C.C.A.S au 05 55 43 00 90.

■ « VIE LIBRE »

« Vie Libre » est une association reconnue d'utilité publique qui lutte contre l'alcoolisme, dont siège social est à Limoges. Cette association désire se faire connaître. Pour se faire, elle tiendra des permanences à la maison des associations de Rochechouart (entre le collège et la maison du temps libre) le quatrième samedi de chaque mois soit le samedi 26 mai, le samedi 23 juin, le samedi 28 juillet... Les permanents sont là pour écouter, orienter les malades et leur entourage.

■ UNE ACTION COLLECTIVE

Les travailleurs sociaux des services de la commune et du Conseil Général ont analysé les besoins concernant la population reçue. Il s'agit souvent de jeunes mères. Ces dernières sont confrontées à une précarité sociale et matérielle dont le réseau est souvent restreint, avec un cloisonnement au domicile. L'idée est de réunir ces personnes (22 sur la commune) et de constituer un « groupe de femmes ». Les objectifs sont de rompre l'isolement, travailler le quotidien, sur l'image de la femme, l'image de la maman, l'image de soi, de renforcer le lien parent-enfant et valoriser le potentiel de chacune.

Cette action est collective, les réunions ont lieu 1 mardi sur 2, elles s'articulent autour de 2 axes :

■ un temps d'échange – d'information où sont abordés des thèmes différents en lien avec le quotidien de ces femmes (budget, alimentation, prévention des risques, la citoyenneté...) avec l'intervention de professionnels.

■ un temps d'animation avec la mise en place d'ateliers manuels où certains objets seront vendus. L'argent sera utilisé pour réaliser des projets de groupe avec ou sans enfant : sortie culturelle, loisirs,....

A ce jour, 7 rencontres ont eu lieu, les sujets abordés ont été variés, riches, et nous pouvons noter une très bonne participation et motivation de ces jeunes femmes.

TRAVAUX PUBLICS

4 On y voit plus clair

■ RUE PASTEUR

Dans le cadre de la sécurisation des abords des écoles, nous avons réalisé, pendant les vacances scolaires d'hiver, les travaux de réfection du réseau d'eau potable de la rue Pasteur. Le montant des travaux est de 50 700 € pour un montant de marché de 52 700 €. Initialement prévu aux vacances de printemps, l'effacement des réseaux aériens de cette rue ne se fera que pendant les vacances d'été. Enfin, les travaux de réfection de chaussée et d'aménagement seront réalisés au cours de l'année 2008, toujours hors période scolaire.

■ ASSAINISSEMENT

Fin 2006, nous avons lancé les travaux de création d'un réseau collectif d'eaux usées sur les rues de Monaco et du Château d'eau. Aujourd'hui, hormis quelques réfections définitives de chaussées, le chantier est terminé. Il s'est déroulé dans de bonnes conditions et les paiements se sont étalés sur les exercices 2006 et 2007. Le montant total des travaux réalisés et restant à faire s'élève à 200 000 € (155 000 € pour la rue de Monaco et 45 000 € pour la rue du Château d'Eau). Le projet a été monté et suivi par nos services techniques municipaux.

■ EAU POTABLE

Le Conseil Général doit engager la réfection de chaussée de la RD54 (rue Georges Pompidou ou route de Chassenon) avant l'automne 2007. C'est pourquoi, nous avons entrepris, en ce début d'année, le changement des canalisations d'eau sur cette rue et le Grand Béchasseau. Le Chantier est terminé et a coûté 133 400 €.

■ ECLAIRAGE PUBLIC

L'état de notre réseau d'éclairage public n'est pas très satisfaisant, surtout en ce qui concerne les armoires de commande. C'est pourquoi, avec une enveloppe d'environ 75 000 €, nous allons engager dans les prochains mois la réfection et la mise en conformité de toutes les armoires de commande d'éclairage public concernées.

URBANISME & ENVIRONNEMENT

5 Objectif 2012

■ ASSAINISSEMENT

L'assainissement de nos villages nous interroge et nous souhaitons engager un programme de travaux en vue de résoudre les problèmes existants. Pour ce faire, nous avons récemment lancé une étude qui a pour but de répondre à nos nombreuses interrogations :

- par village, quelle est la filière de traitement la plus adaptée et combien y a-t-il de villages ou secteurs éligibles à chacune des filières ?

- Pour les villages éligibles au collectif localisé, le bureau d'études devra déterminer la capacité de chaque mini station, le nombre d'habitations concernées et le périmètre pris en compte. De plus, le bureau d'étude devra faire un bilan technico-financier et un programme pluriannuel de travaux. Tous les secteurs qui ne seront pas classés en collectif ou collectif localisé seront automatiquement classés en autonome. La nouvelle loi sur l'eau du 30 décembre 2006, oblige les Collectivités à créer un SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) dont la mission est de contrôler l'ensemble des assainissements autonomes de leur territoire avant le 31 décembre 2012. Ce contrôle ne consistera qu'en un diagnostic du système existant.

Nous allons mettre en place ce service dans les prochains mois, mais la compétence sera donnée à la Communauté de Communes.

■ PLAN D'EAU DE BOISCHENU

En novembre 2006, nous avons lancé une étude sur le plan d'eau concernant les points suivants :

- Elaboration d'un dossier de demande de renouvellement d'autorisation de l'ouvrage et d'autorisation trentenaire de vidange ;

- Préconisations pour l'aménagement et la gestion durable ; pour ce point, il s'avère qu'il faut créer :

- ▶ un canal de dérivation, sur la Vayres, entre l'amont et l'aval de cet étang, en se servant de l'ancien
- ▶ un bassin de rétention des sédiments en amont,
- ▶ des bassins de rétention provisoires en aval lors de la vidange.

Toutes ces préconisations vont générer des acquisitions foncières. Nous sommes donc entrés en relation avec les différents propriétaires.

JEUNESSE & ÉDUCATION

6 Plus de "nounous" pour nos "chatons"

■ RAM « CHAT PERCHE »

Quelques chiffres significatifs : Depuis l'ouverture du RAM, le monde des Assistantes

Maternelles évolue, vit. Malgré plusieurs cessations d'activité (4), le nombre d'agrément n'a cessé d'augmenter :

26 en 2004
27 en 2005
34 en 2007... Soit 14 nouvelles
Aujourd'hui, la capacité d'accueil global est au minimum de 79 enfants sur la Communauté de communes. Les demandes de parents sont nombreuses mais les nouvelles agrées doivent être patientes les premiers mois, le temps de faire leurs premières armes... et que le bouche à oreille fonctionne. Mais qu'elles se rassurent, il leur faudra très vite présenter une demande d'extension d'agrément à la PMI.

■ MULTI ACCUEIL « LE TOBOGGAN »

Inscrits : 56
10 pré-inscriptions pour septembre 2007
Fréquentation moyenne journalière : entre 20 et 27 enfants (2h minimum à 10h maxi)
Le nombre des enfants en accueil régulier est en constante progression.
La structure permet d'autres types d'accueil : enfant dont l'assistante maternelle est hospitalisée, enfant en attente de place chez une assistante maternelle ou au Multi accueil de St Junien, enfant en vacances chez les grands-parents, familles en difficulté sociale, enfant dont les parents travaillent en horaires décalés

■ LE MONDE DE BABAUDUS

Le mercredi en 2006 :
45 inscrits : 12 enfants en moyenne le matin, 14 l'après-midi
Les activités : le jardin des contes, aménagement d'une 2^{ème} salle avec un artiste, film vidéo et de nombreuses sorties : piscine, parc aquatique de Jonzac, cinéma, ludothèque...

L'accueil des enfants au local jeunes à Rochechouart, le matin avant 9h et le soir après 17h semble très apprécié par les parents.
Vacances de février 2007

16 enfants en moyenne
2 ateliers principaux : atelier Percussions « au fil du rythme » pour préparer le Carnaval et un atelier « photographes » avec le Club photo

Un camp ski en Andorre en partenariat avec la Cne de FEYTIAT :
12 ados la 1^{ère} semaine, 19 enfants la 2^{ème} semaine
Local jeunes

Une plaquette a été distribuée au collège pour sensibiliser les jeunes : 14 inscriptions nouvelles de 12/15 ans. 17 jeunes par jour en moyenne sur les vacances de février.

■ CARNAVAL

Le mercredi 14 mars les enfants de l'Espace petite enfance et les plus jeunes du Monde de Babaudus ont défilé dans les rues de la ville en compagnie des parents, des assistantes maternelles et des animateurs... Musique, déguisements, beau temps et collation pour tous au Capitole.



SPORT, CULTURE & VIE ASSOCIATIVE

7 Un programme riche et varié

■ Un point fort sportif pour l'été 2007, le Tour du Limousin arrivera à Rochechouart le jeudi 23 août (la 3^{ème} étape). Le départ de la 4^{ème} étape partira le vendredi 24 à destination de Limoges. Le Tour du Limousin est une grande épreuve professionnelle de cyclisme où certains sont ici pour préparer le Championnat du Monde sur route et contre la montre. Il sillonne les routes de la Communauté de Communes du Pays de la Météorite. Jeunes amateurs sportifs, préparez-vous pour les autographes de vos idoles...



Rencontre franco-allemande de jeunes en août 2005 à Rochechouart.

■ Le Conseil Municipal du jeudi 22 mars 2007 a validé la somme de 90.000 € à répartir à plus de 60 associations de la commune. Le Travail de mise en cohérence et de rassemblement de différents acteurs associatifs, soutenus financièrement et logistiquement par le Conseil Municipal, permettra de proposer, cet été, une programmation variée de qualité et accessible à tous.

■ Le COFIBAR et le FESTI'BAND proposeront une nouvelle formule en Juillet, avant le feu d'artifice du plan d'eau et le vide grenier.

■ Le Labyrinthe de la Voix ouvrira les festivités en Août avec le concours de la commune de Rochechouart, la Communauté de Communes du Pays de la Météorite, l'OTSI, les Amis de l'Ecole de Musique, le Comité de Jumelage, le Comité des Fêtes, Pierre de Lune et le Parc Naturel Régional Périgord-Limousin.

Outre les 9 rendez-vous du Labyrinthe de la Voix, notons aussi le **Marché de nuit (ARCA)**, le **concours des peintres dans la rue**, l'**embrasement du château sur des musiques de films** et les **rencontres franco-allemandes de potiers**.

Le Programme détaillé de ces temps forts paraîtra dans le journal CITE de juin. *Les renseignements pourront être obtenus à l'OTSI du Pays de la Météorite au 05.55.03.72.73 et sur le site Internet : www.ville-rochechouart.fr*

■ Médiathèque et Multi Accueil : **Coquelicotés** : 11^{ème} édition du festival du conte en Limousin.

Cécile BERGAME

Le 30 mai 2007 :

A 10 heures au Multi Accueil :

« Sur le dos d'une souris », Spectacle pour les enfants de 1 à 3 ans.

A 15 heures à la Médiathèque :

« Papotages Nocturnes », Spectacle pour les enfants à partir de 8 ans.

Entrée Gratuite.

Renseignements à la médiathèque : 05.55.03.77.01

PATRIMOINE, TOURISME & ÉCHANGES EXTÉRIEURS

8 Schöne Reise die Kinder*

■ Echange Franco-allemand.

Fin Avril, pour la 3^{ème} fois, une délégation de Rochechouart se rendra en Bavière. Ce voyage d'échanges organisé par le dynamique « Comité de Jumelage Rochechouart – Oettingen » aura lieu du 26 avril au 1^{er} mai. A noter la participation de nombreux enfants et ados, ce qui augure bien de l'avenir de ces échanges.

*Bon voyage les enfants



Accueil de nos amis allemands en avril 2006 : journée découverte du PNR avec Jean-Louis Filleul

■ Patrimoine Partenariat avec le Conseil Général de la Charente.

Les Musées ne meurent jamais car la poussière les conserve ! Il a suffi de plusieurs coups de torchon et l'œil averti de spécialistes pour qu'une partie des collections Albert Masfrand revienne au grand jour. C'est ainsi qu'après concertation entre la DRAC de Poitiers, le Conseil Général de la Charente et la ville de Rochechouart, la collection de mobilier gallo-romain de l'ancien Musée Municipal sera présentée dans le site prestigieux de Chassenon. Toutes précautions ont été prises quant à la propriété des ces mobiliers de grande valeur archéologique et une convention a été signée entre les différentes parties.



Dear European friends and fellow citizens... here you will find some information you need in English. Any question ? A problem ? Do not hesitate to contact us or come to meet us at the town hall. See you soon !

Budget 2007

In a fiscal and economic difficult context, the economic course still held. After heavy and necessary investments in 2005, the budgets of 2005 and 2007 support the development without putting the city into debt.

Housing Estate in Mistral area

80 families will be able to set up early in Rochechouart, in a special area, combining the assets of the city and the countryside.

Cleaning up

A study is launched to cut with the problems relative to cleaning up in the villages..

Household refuse

Thanks to the collective efforts of all and to the saves resulting the selective sorting, the bill decreases by 5% in 2007. NEW : you will be allowed to bring old computers and televisions to the waste collection centre.

A Collective action

The idea is to gather young mothers who encounter difficulties, often faced to social and material precariousness. The objectives are to put an end to isolation, to work on daily life, to reinforce the link mother – child and to develop the potential of everyone.

Cycling : Tour du Limousin

The arrival of the third day will happen in Rochechouart on August 23rd.

Twinning with German people

3rd trip in Germany from April 26th to May 1st.

Keep connected with the town.

All the year long, find the information about your town on : www.ville-rochechouart.fr

clés

Lettre municipale semestrielle éditée par la Mairie de Rochechouart.
Directeur de publication : Jean-Marie Rougier.
Création - Conception - Rédaction : POINT CARRÉ Limoges.
Impression : GDS imprimeurs

LES LOTISSEMENTS SUR LA ZONE MISTRAL

■ **La référence pour bien vivre
à Rochechouart**

clés

Une urbanisation de qualité et plurielle, dans un environnement volontairement privilégié, avec les atouts de la ville conjugués à ceux de la campagne... 80 familles pourront bientôt le vivre au quotidien à Rochechouart, sur les quartiers Fontaulard-Chez Roux-Boumoussou.



De gauche à droite sur la photo : Patrick Rigout et Bernard Mazoin

Au printemps 2008, les quatre lotissements situés au nord de la ville devraient être achevés voire occupés, avec les espaces verts, les aménagements paysagers, la voie structurante et la voie piétonne et cyclable pour irriguer l'ensemble du site.

Personne ne nie la nécessité d'accueillir de nouveaux Rochechouartais et le besoin en logements neufs. Les progrès démographiques enregistrés lors du recensement l'attestent : notre commune renoue avec la croissance en avoisinant le cap des 4 000 habitants grâce à l'installation de jeunes ménages.

Ce qui a guidé la municipalité, c'est d'offrir un cadre urbain et environnemental en harmonie avec les aspirations d'aujourd'hui, en veillant à une fructueuse mixité sociale.

Sur Fontaulard, deux lotissements :

- 25 pavillons du T3 au T5 en location (construction assurée par la société HLM Domocentre,) ;
- 10 pavillons de plain-

ped d'une surface de 90 à 120 m², vendus « clés en mains » sur des parcelles de 400 à 1 000 m² par la société Holdege.

Chez Roux :

un lotissement communal de 25 lots (dont 3 en bordure de la rue Frédéric-Mistral) sur des parcelles de 900 à 1 300 m² avec tous les réseaux, même le gaz.

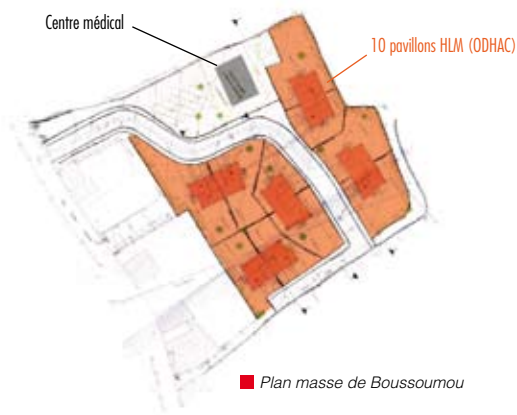
Sur Boumoussou,

plus proche du centre, l'opération a été confiée à l'Office Départemental HLM de la Haute-Vienne (ODHAC) : 16 pavillons en deux tranches (10 et 6), complétés par un cabinet médical.

Il s'agit très concrètement de « lotissements de ville paysagers ».

Lotissements de ville car ils sont situés au maximum à 500 m des différents services : école, médiathèque, stade, gymnase, crèche, supermarché.

Lotissements qui assurent une bonne mixité sociale avec locations HLM et accession à la propriété. Lotissements d'accès aisé et sécurisé : à 200 m des grands axes (routes de Saillat et de Saint-Junien),



avec une voie piétonne et cyclable qui longe la voie structurante et débouche sur le collège.

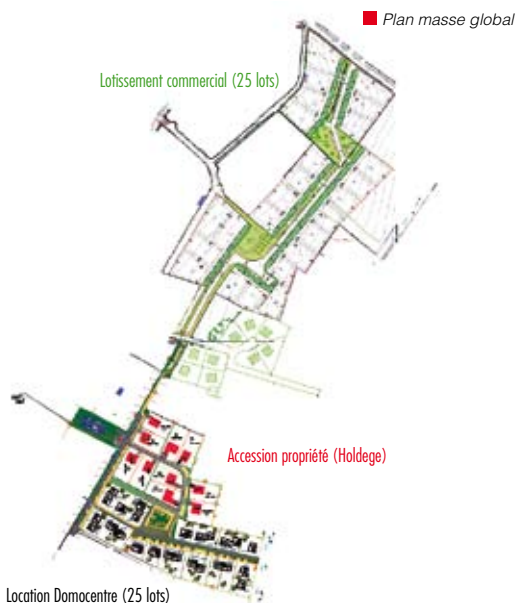
Lotissements de grande qualité environnementale :

- les espaces verts et paysagers, les aires de jeux et les aires engazonnées occuperont près de 10 % de la superficie ;

- récupération des eaux pluviales sur les parcelles (cuves enterrées) et pour l'ensemble (bassin d'orage enterré pour les eaux de voirie et les cuves des particuliers) ;

- des haies bocagères le long de la voie publique, plantées et entretenues par les services de la commune.

Ces quelques données suffisent à décrire une volonté municipale, bâtir ici un lieu de vie attractif et faire de Rochechouart une référence.



PÔLE SOCIO-CULTUREL DE LA GARE

■ Pourquoi différer les travaux d'aménagement de la gare ?



Régis LOIZEAU

Rue des 4 saisons

87600 VAYRES

Président de la Châtelaine

Gérant de la SARL Météore Moto

Jean-Marie Rougier :

J'avais effectivement présenté ce projet à la Châtelaine, avec l'espoir de démarrer les travaux en 2007. Compte-tenu de l'estimation financière, supérieure à un million d'euros, nous avons prévu de les réaliser en trois phases. Nous espérions des aides de l'Etat (Dotation Globale d'Équipement), du Conseil Général et de l'Europe. Malheureusement, nous n'avons obtenu qu'une subvention du Conseil Général. Par conséquent, l'engagement de la Commune devenait trop lourd et nous obligeait à un recours trop important à l'emprunt, c'est la principale raison qui nous a conduit à différer ce projet.

D'autre part, comme je l'ai souvent expliqué par ailleurs, nous devons contrôler nos capacités d'investissement et faire des choix au moment d'établir nos budgets. Cette année, le Conseil Municipal a privilégié les actions en faveur de l'habitat.

Malgré ce contretemps, je tiens à préciser mon attachement à ce projet qui sera lancé dès l'obtention des financements publics.

En novembre 2006, vous nous avez présenté le projet d'aménagement du pôle socio culturel de la Gare, dont les travaux devaient débiter au cours du dernier trimestre 2007. Monsieur Marcel Raynaud, lors de notre Assemblée Générale, nous a annoncé que ce projet était différé, pour quelles raisons ?

